



La Communauté de Communes CONVERGENCE GARONNE Recrute un / une :

Responsable de l'action culturelle au sein du réseau de lecture publique Catégorie B : Cadre d'emplois des animateurs territoriaux Temps complet

Contexte

Située dans le territoire du Sud-Gironde et au Sud-Est du département, à 20 minutes de Bordeaux par l'A62-Bordeaux-Toulouse, à 1 heure de l'Océan et 2 heures des Pyrénées, accessible par le TER Bordeaux-Agen (Gare de Podensac-Cérons), la Communauté de Communes (CDC) Convergence Garonne est issue de la fusion de plusieurs communautés de communes (en 2017 et 2018).

Composée de 27 communes représentant une superficie de 316 km² et 32 846 habitants, la CDC est un territoire qui prospère sur le plan démographique du fait de sa situation géographique à mi-distance de Bordeaux et Langon et de sa proximité avec la Métropole Bordelaise. C'est ainsi que sa population est passée de 25 230 habitants en 1999 à 31 595 en 2016 soit 6 300 habitants de plus en 16 ans, un quart de population supplémentaire. La densité moyenne de 104 hab./km² cache des disparités importantes.

Doté notamment d'espaces naturels sensibles, d'un paysage viticole regroupant plus de 10 appellations AOC différentes, d'une attractivité économique et touristique manifeste, mais également de risques inondation et de mouvements de terrains limitant les possibilités d'urbanisation, le territoire de la CDC Convergence Garonne doit relever des défis importants sur les prochaines années.

Pour assurer l'animation culturelle du réseau de lecture publique la Cdc recherche un.e cadre doté d'une capacité d'animation d'actions culturelles partenariales, très motivé partageant les valeurs d'engagement et de performance du service public.

Missions principales

La Communauté de Communes Convergence Garonne est dotée d'un réseau intercommunal de lecture publique actuellement composé d'une médiathèque et de huit bibliothèques de proximité, et animé par 10 professionnels et 43 bénévoles.

Sous l'autorité de la responsable du réseau, le/la responsable de l'action culturelle du réseau a pour missions principales la conception et la coordination de la programmation culturelle du réseau. II/Elle met en œuvre et assure la promotion de l'action culturelle du réseau. II/Elle participe au fonctionnement du réseau.

Suite à l'évolution de la collectivité (fusion en 2017), la composition du réseau, ses objectifs et ses moyens doivent être adaptés. Une étude en ce sens a été lancée en 2019, et doit aboutir prochainement à un nouveau schéma de développement de la lecture publique. Les missions du/de la responsable de l'action culturelle sont susceptibles d'évoluer en fonction des orientations retenues pour ce futur schéma.

Activités

CONCEVOIR ET ORGANISER LA PROGRAMMATION CULTURELLE DU RESEAU

- Participer à l'élaboration de la politique culturelle du réseau ;
- Initier, programmer et coordonner les actions culturelles du réseau, en relation avec l'ensemble des équipes du réseau (bénévoles et salariées) ;

- Accompagner les porteurs de projets dans la conception d'actions culturelles (équipes du réseau ou partenaires extérieurs) ;
- Développer et entretenir des partenariats dans le cadre de la politique culturelle, impulser des projets collaboratifs avec les structures associatives et institutionnelles (partenaires extérieurs ou actions transversales au sein de la collectivité) ;
- Evaluer, établir des bilans et rendre compte des actions organisées.

METTRE EN OEUVRE ET PROMOUVOIR L'ACTION CULTURELLE :

- Assurer le suivi administratif lié à la mise en œuvre des actions culturelles ;
- Assurer le suivi logistique lié à la mise en œuvre des actions culturelles ;
- Faire engager les dépenses et assurer le suivi du budget attribué aux actions culturelles ;
- Réceptionner, installer et démonter les expositions ;
- Accueillir et accompagner les intervenants ;
- Participer à/assurer la conception, la réalisation et la diffusion des supports de communication autour des actions organisées ;
- Assurer un lien permanent avec le service communication de la collectivité pour garantir la promotion des actions organisées ;
- Créer et mettre à jour les outils permettant le suivi en réseau des inscriptions aux actions organisées.

PARTICIPER AU FONCTIONNEMENT DU RESEAU

- Produire des contenus pour l'alimentation des rubriques et de l'agenda des animations du portail.
- Assurer le dynamisme et la mise à jour des contenus du portail pour tous les sujets touchant à l'action culturelle du réseau.

Activités et tâches secondaires du poste :

METTRE EN OEUVRE ET PROMOUVOIR L'ACTION CULTURELLE

- Participer et aider à la mise en place d'animations multimédias ;
- Participer à la préparation et animer des visites de groupes ;
- Concevoir et mettre en place des éléments explicatifs lors des expositions.

PARTICIPER AU FONCTIONNEMENT DU RESEAU

- Participer aux réunions d'équipe et initier des réunions de travail autour des actions organisées ;
- Participer à l'ouverture au public (prêt, retours, inscriptions, recherches, etc.) ;
- Assurer un accueil téléphonique pendant et en dehors des horaires d'ouverture au public.

Profil et compétences requises

Compétences professionnelles recherchées :

- Bonne culture curiosité intellectuelle
- Connaissances juridiques en matière de propriété intellectuelle
- Connaissances des différents publics des établissements culturels
- Connaissances en communication
- Connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaissance du SIGB AFI Nanook

Compétences techniques nécessaires :

- Maîtrise des outils informatiques
- Capacité à gérer un budget
- Conduite de projet et techniques d'animation
- Notions de gestion des conflits

Qualités recherchées :

- Sens du service public
- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe et en réseau
- Créativité, adaptabilité et sens de l'initiative
- Autonomie dans le cadre de ses fonctions
- Sens de l'organisation
- Qualités rédactionnelles et pédagogiques
- Dynamisme, endurance et disponibilité

Formations et qualifications :

- Expérience dans l'animation des territoires ruraux appréciée
- Permis B indispensable

Conditions et contraintes d'exercice :

- Droits et obligations des fonctionnaires
- Travail du mardi au samedi, 35 heures hebdomadaires
- Horaires irréguliers, amplitude variable
- Déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes
- Locaux du réseau très hétérogènes en taille, disposition et équipement
- Opérations de manutention régulières à l'occasion du transport et de l'installation/démontage des expositions
- Bureau partagé

Conditions du poste à pourvoir :

Temps de travail : Complet
Type d'emploi : Emploi permanent
Lieu de travail : Podensac

Vous disposerez d'un ordinateur portable. Le télé travail est possible.

Rémunération statutaire, RIFSEEP, CNAS, participation mutuelle et garantie maintien de salaire, Compte épargne temps (CET).

Candidatures à adresser avant le 15/10/2021 à minuit à l'adresse :

Monsieur le Président
Communauté de Communes Convergence Garonne
12 rue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque
33720 PODENSAC

Ou à envoyer à : recrutement@convergence-garonne.fr

Documents à transmettre :

- Lettre et CV à libeller de la manière suivante :

NOM-CV.pdf

NOM-Candidature.pdf

-Dernier bulletin de salaire

-Derniers arrêtés relatifs à la carrière et au régime indemnitaire pour les agents de la fonction publique

-Dernier contrat de travail.

Demande de renseignements complémentaires à adresser à :

Mme Anne-Laurence TOULLEC, directrice des ressources humaines : **06 14 10 92 04**

anne-laurence.toullec@convergence-garonne.fr